



CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 17 novembre 2022

PROCES-VERBAL

En l'an 2022, le jeudi 17 novembre 2022 à 20 h 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 9 novembre 2022, s'est réuni sous la Présidence du Maire de la commune de Moncontour, en présence des 4 adjoints et des Conseillers Municipaux suivants :

Nombre de présents : 15

M. Edouard RENAUD – M. Louis ZAGAROLI – M. Jean-Jacques HOULLIER - Mme Marylène PETIT - M. Alexandre ROULON - Mme Martine COLOMBET – Mme Anne PEUVERGNE – Mme Nadia JUILLET - M. Bruno SOUCHARD - M. France POIREAU - Mme Katia GUILLOT - M. Jean-Claude BOUILLAULT – M. Arnaud GIANANTI – M. Nicolas TURQUOIS – M. Franck JOSEPH-THEODORE -

Etaient également présents :

Conseillers Consultatifs : Mme Corinne LORIN – Mme Roseline PINEAU - Mme Amandine BRIAND - M. Mickaël GUILLOT – M. Jean-Michel JAULIN -

- La Presse : Mme Thérèse RINUIT

- M. Hugues THOMMERET

Nombre de pouvoirs : 0

Absents excusés : Mme Estelle GOUSSÉ – M. Philippe JOANNY -

Edouard RENAUD, Maire, après avoir constaté le quorum, ouvre la séance du Conseil Municipal à 20 heures 30.

Désignation d'un Secrétaire de séance : Mme Martine COLOMBET

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du Conseil Municipal du 19 octobre 2022.

ORDRE DU JOUR

➤ *Convention de mécénat concourant à la mise en valeur du patrimoine avec la SORÉGIES*

➤ *Renouvellement de la convention d'adhésion au service de médecine de prévention du Centre de gestion de la fonction publique de la Vienne*

➤ *Convention d'occupation temporaire et périodique des locaux France Services entre le Département de la Vienne et la Commune de Moncontour (Permanences numériques)*

➤ *Choix de l'architecte du patrimoine pour les travaux de restauration de l'église Notre Dame, consolidation des remparts et aménagement des accès*

➤ *Demandes de subventions pour les travaux de restauration de l'église Notre Dame, consolidation des remparts et aménagement des accès [DRAC – Conseil Départemental – DETR – DSIL - Fondation du Patrimoine...]*

➤ *Travaux d'enfouissement réseaux Télécom à Sauzeau*

➤ *Questions diverses*

M. Edouard RENAUD demande à retirer 1 sujet à l'ordre du jour :

- *Motion sur les finances publiques (sujet déjà délibéré en octobre dernier)*

Convention de mécénat concourant à la mise en valeur du patrimoine avec la SOREGIES

Présentée par Edouard RENAUD

La SOREGIES souhaite mettre ses compétences et ses moyens au bénéfice des habitants de la commune, afin d'effectuer une opération d'intérêt général, qui a pour objet d'offrir les prestations nécessaires à la pose et la dépose sur candélabres ou supports béton des guirlandes lumineuses pour la période des fêtes de la fin d'année.

La convention stipule que le contrat est conclu pour une durée d'un an, à compter de sa signature, précisant expressément la valorisation pour le Mécène évalué à 7286 € pour la campagne de pose et dépose des guirlandes lumineuses.

Le Conseil Municipal est favorable à la signature de la convention de Mécénat concourant la mise en valeur du patrimoine.

Renouvellement de la convention d'adhésion au service de médecine de prévention du Centre de gestion de la fonction publique de la Vienne

Présentée par Edouard RENAUD

M. RENAUD précise que le Centre de Gestion a créé, depuis le 1^{er} janvier 2020, un service de médecine de prévention (recrutement d'un médecin et 2 infirmières) et a décidé de le mettre à disposition des collectivités territoriales qui en feront la demande.

Il précise que la convention d'adhésion arrive à échéance le 31 décembre 2022 et qu'elle doit être renouveler pour une période de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2023.

M. RENAUD se retire de la séance.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte les termes de la convention pour une période de trois ans du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2025.

Convention d'occupation temporaire et périodique des locaux France Services entre le Département de la Vienne et la Commune de Moncontour (Permanences numériques)

Présentée par Edouard RENAUD

Dans le cadre de sa politique sociale, le Département assure depuis de nombreuses années des permanences médico-sociales dans diverses communes de la Vienne.

En lien avec l'augmentation de la population du secteur et de la modification des besoins, il est proposé la mise en place de permanences de conseiller numérique sur la commune de Moncontour.

Compte tenu de l'intérêt public local du service rendu par cette permanence, la commune accepte de mettre gratuitement et périodiquement à la disposition du Département, pour les besoins de ses services sociaux, un bureau situé à l'Espace France Services.

A cet effet, il convient d'établir une convention entre le Département de la Vienne et la Commune de Moncontour afin de définir les modalités d'occupation de ce bureau soit les vendredis après-midi aux heures d'ouverture de l'Espace France Services.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention pour une mise à disposition des locaux gracieusement au sein de France Services pour une durée d'un an à compter de sa signature, la présente convention sera reconduite tacitement d'année en année, dans la limite de 5 années.

Choix de l'architecte du patrimoine pour les travaux de restauration de l'église Notre Dame, consolidation des remparts et aménagement des accès

Présenté par Alexandre ROULON

Dans le cadre du projet de restauration de l'église Notre Dame, consolidation des remparts et aménagement des accès, Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal l'accord cadre passé avec l'Agence des Territoires 86 pour le marché de Maîtrise d'œuvre.

La commission informelle, chargée de l'examen des 3 candidatures des architectes du patrimoine propose de retenir l'Atelier B. PENNERON pour la qualité et la clarté de son offre. Le candidat a su convaincre la commission par la prestation orale de l'équipe, claire, professionnelle et rassurante. Le candidat propose une offre financière la mieux disante pour la réalisation du diagnostic.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, acceptent le choix de la commission informelle et décide de retenir :

L'Atelier B. PENNERON ARCHITECTES pour réaliser la mission diagnostic (1^{ère} phase) d'un montant de 31 428 € TTC

Dans le cadre d'une simulation pour un projet supposé à 750 000 € HT de travaux, la rémunération honoraire totale de l'équipe (architecte mandataire et Economiste) est estimée à 141 690 € HT pour la mission DIAG + Base + EXE + OPC.

Demandes de subventions pour les travaux de restauration de l'église Notre Dame, consolidation des remparts et aménagement des accès [DRAC – Conseil Départemental – DETR – DSIL – Fondation du Patrimoine]

Présentée par Edouard RENAUD

Les membres du Conseil Municipal valident le dépôt des dossiers de demandes de subventions auprès des différents services

Travaux d'enfouissement réseaux Télécom à Sauzeau : devis d'effacement complémentaire

Présentée par Edouard RENAUD

Lors de la séance du 20 mai 2021, le Conseil Municipal a donné son accord de principe pour les travaux d'enfouissement Télécom lié à l'enfouissement des réseaux électriques à Sauzeau d'un montant de 34 913,15 € TTC.

M. RENAUD informe d'un devis complémentaire d'effacement réseau Télécom au lieu-dit Sauzeau d'un montant de 14 422,57 € TTC (SRD pour la partie génie civil Télécom) et d'un devis ORANGE d'un montant de 3242,80 € TTC (pour la partie câblage Orange).

Après en avoir délibéré, M. Nicolas TURQUOIS demande la révision du montant auprès de SRD.

Questions diverses

- 1 – 30 novembre à 19H00 Présentation Participation citoyenne aux membres du Conseil Municipal par le commandant CROCHARD Salle de la Mairie
- 2 – 2 Décembre à 18H00 Réunion publique de prévention avec le Chef d'escadron PARAGOT (se protéger des cambriolages – appels intempestifs – dangers internet) Salle Polyvalente
- 3 – 8 décembre à 20H00 Réunion de travail au lieu du 1 décembre – Présentation des travaux rue de la pierre levée. Une réunion d'information sera fixée pour les riverains concernés.
- 4- Dispositif de recueil des CNI et passeports à France Services ↘ installation du photomaton
M. RENAUD souhaite revoir les créneaux horaires de l'Espace France Services.
- 5- Vente camion pizzas le mercredi au 1^{er} trimestre 2023
- 6 – Avis de recherche : Sono portative - Talkies Walkies - vidéoprojecteur
- 7 – Saint Barbe Dimanche 20 novembre à l'Auberge du Lac

TOUR DE TABLE :

Marylène PETIT : Prévoir l'achat de 6 talkies walkies pour l'école. Le congélateur à la cantine ne fonctionne plus, prévoir l'achat d'un neuf pour 1600 €. Le goûter de Noël à l'école est fixé le 15 décembre à 9 heures.

Le dispositif PPMS « Plan Particulier de Mise en Sécurité » concernant la surveillance municipale entre 12 heures et 13 heures 30 est régulièrement mis à jour avec les employés.

L'exercice PPMS de l'école est expliqué aux enfants et mis en place dans la cour, pour chaque groupe selon leurs horaires : - classes CE – CM avant 12h45 et - classes PS -MS – GS – CP après 13 heures.

Bruno SOUCHARD : Téléthon le 3 décembre (marche et pot au feu). Rappel de la Ste Barbe dimanche 20 novembre.

Roseline PINEAU et Arnaud GIANSAANTI : Point sur le magasin COOP. Natacha est satisfaite, quelques problèmes de réception de commandes avec le siège COOP Atlantique de Saintes ainsi que pour le contrat SOREGIES.

Nadia JUILLET : Même éditeur que l'année dernière pour le MOMESTOU. L'agenda est en cours d'impression. Photos à renouveler sur le site internet. Proposition d'installer un banc place de la mairie.

Jean-Michel JAULIN : Information sur le projet éolien de Marnes – Borcq

Nicolas TURQUOIS et Franck JOSEPH-THEODORE : remerciements pour avoir déplacé le jour des réunions de travail et de Conseil Municipal au jeudi.

Alexandre ROULON :

Travaux école : La mise à la terre de la chaudière est à raccorder, on attend d'un devis de LUMELEC. Problèmes de fuites d'eau dans les couloirs de la salle de motricité.

Anne PEUVERGNE : Compte rendu du conseil d'école.

Edouard RENAUD clôt la séance à 23 heures.

Fait à Moncontour, le 24 novembre 2022

Le Maire,
Edouard RENAUD



***Veillez nous adresser, par écrit,
vos observations relatives à ce présent procès-verbal
sous 8 jours.***